



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 16/02/2026

ID : 013-211301049-20260127-DEC2026_011-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-011

Attribution du marché MAPA pour le transport périscolaire des enfants des écoles et du centre aéré et de leurs accompagnateurs.

Nomenclature ACTES : 1.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025.

CONSIDERANT, le marché public relatif au transport périscolaire des enfants des écoles, du centre aéré et de leurs accompagnateurs, lancé selon une procédure adaptée, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la commande publique,

CONSIDERANT, que la consultation N° 25029a fait l'objet d'un avis de publicité publié sur la plateforme e-marchespublics.com, sous la référence 130107, à compter du 18 novembre 2025,

CONSIDERANT, que le marché, accord-cadre à bons de commande, prend effet le 1^{er} février 2026 pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse et que la durée maximale du marché est de 3ans,

CONSIDERANT, que Le marché n'est pas alloti,

CONSIDERANT, qu'à la date limite de remise des offres fixée au 22 décembre 2025, 3 offres ont été reçues,

CONSIDERANT que les 3 offres ont été analysées et notées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation.

DECIDE

Article 1 : Le marché MAPA référencé 25029, concernant le transport périscolaire des élèves des écoles, du centre aéré et de leurs accompagnateurs est attribué à :

RTM Régie des Transports Métropolitains
Direction générale
Immeuble l'Astrolabe
79, Bd de Dunkerque
13235 MARSEILLE Cédex 02.

Article 2 : Le montant maximum HT de la dépense annuelle est fixée à 29 000 € HT soit 31 900 € TTC, pour cette activité. L'ensemble des prestations de l'accord cadre sera rémunéré aux prix indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) établi par la société.



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 16/02/2026

ID : 013-211301049-20260127-DEC2026_011-CC



Il est précisé que le détail quantitatif estimatif (DQE) annuel établi par la RTM Régie des Transports Métropolitains est estimé à 25 391.84 € HT soit 27 931.02 € TTC.

Le marché prend effet au 1^{er} février 2026.

Article 3 : La dépense est prévue au budget communal.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 27 Janvier 2026.



Le Maire,
Maxime MARCHAND



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13960 - SAUSSET-LES-PINS

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire de services

**TRANSPORT PERISCOLAIRE DES ENFANTS DES ECOLES ET CENTRE AERE
ET DE LEURS ACCOMPAGNATEURS**

Procédure adaptée

En application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

SOMMAIRE

Article 1. Identification de l'acheteur.....	3
Article 2. Contractant.....	3
Article 3. Étendue de l'accord-cadre.....	4
Article 4. Prix.....	4
Article 5. Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre.....	4
Article 6. Paiement.....	5
Article 7. Avance	5
Article 8. Signature du marché ou de l'accord-cadre	5
Article 9. Acceptation de l'offre par l'acheteur	6
Article 10. Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	6
Article 11. Nantissement ou cession de créances	7
ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS.....	8

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Adresse	Place des Droits de l'Homme 13960 - SAUSSET-LES-PINS
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	04 42 44 51 51
Signataire du marché	Maxime MARCHAND Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Maxime MARCHAND Maire
Comptable assignataire	Service de Gestion Comptable Istres

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

Le signataire (Candidat individuel),

M/Mme	BECCARIA Hervé
Agissant en qualité de	Directeur Général de la Régie des Transports Métropolitains (RTM)

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIREN	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société RTM - Régie des Transports Métropolitains sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	RTM - Régie des Transports Métropolitains
Adresse	Immeuble Astrolabe - 79 bd de Dunkerque - CS 60478 - 13235 Marseille cedex 02
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	04 91 10 59 08
Télécopie	

Numéro de SIREN	059 804 062
Numéro de SIRET	059 804 062 00087
Code APE	602
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 28 059 804 062

Le mandataire (Candidat groupé),

M/Mme	
Agissant en qualité de	

,désigné mandataire :

du groupement solidaire solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIREN	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DE L'ACCORD-CADRE

TRANSPORT PERISCOLAIRE DES ENFANTS DES ECOLES ET CENTRE AERE ET DE LEURS ACCOMPAGNATEURS

Cet acte d'engagement correspond :

à l'ensemble de l'accord-cadre

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations de l'accord-cadre concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE :
29.000,00 €

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CADRE

Durée :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

Le marché prendra effet le 1er février 2026 pour une durée de 12 mois.

Le marché pourra être reconduit 2 fois par période de 12 mois, par reconduction expresse.

La durée maximale du marché est de 36 mois soit jusqu'au 31 janvier 2029.

Délai d'exécution :

Caractéristiques du délai d'exécution de l'accord-cadre :

Par dérogation à l'article 13 du CCAG fournitures courantes et services, la durée du marché ne commence pas à sa notification.

Reconduction :

L'accord-cadre est reconductible, il comprend 2 reconductions. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

La reconduction du marché fait l'objet d'une décision expresse de l'acheteur notifiée au titulaire du marché avant la date d'échéance du marché.

Le titulaire ne peut s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	RÉGIE DES TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS
Pour les prestations suivantes	TRANSPORT PÉRISCOLAIRE DES ENFANTS DES ÉCOLES ET CENTRE AÉRÉ ET DE LEURS ACCOMPAGNATEURS
Domiciliation	MARSEILLE CENTRE FINANCIER - 5 RUE MAJUEL STUATTE - 13000 MARSEILLE CEDEX 20
Code banque	20001
Code guichet	00000
N° de compte	004000061000
Clé RIB	00
IBAN	FR85 2004 1010 0000 4000 5400 000
BIC	FR8500

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

ARTICLE 7. AVANCE

Aucune avance n'est prévue.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BECCARIA Hervé Directeur Général de la Régie des Transports Métropolitains (RTM)	Marseille 16 décembre 2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Maxime PARCHAND, Maire de la Commune	25 JANVIER 2026	



Elle est complétée par les annexes suivantes² :

Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement

Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;

Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;

Autres annexes (A préciser) :

² Cocher la case correspondante

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
TOTAL :				

ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A	
Le	
Signature	

En cas d'envoi via le profil acheteur :

Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché.

Collez ICI

ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Certificat de cessibilité établi

A	
Le	
Signature	

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :	
2 La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :	
3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :	
4 La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :	

A	
Le	
Signature	

OFFRE - BPU "TRANSPORT PERISCOLAIRE POUR LA COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS"							
N°	Description	Type	U	Q	PU HTVA	TVA %	Remarques
PRESTATION DE TRANSPORT COLLECTIF POUR LA COMMUNE DE SAUSSET-LS-PINS							
1	ROTATIONS SPORT VERS GYMNASÉ ALAIN CALMAT OU STADE MICHEL HIDALGO POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce	1	€ 143,38	10,00%	
	ROTATIONS PARC MARIN -CARRY LE ROUET POUR LES ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce	1	€ 182,79	10,00%	
3	ROTATIONS PARC MARIN -SAUSSET QUARTIER BOUMANDARIEL-POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce	1	€ 176,37	10,00%	
4	ROTATIONS PARC MARIN -ENSUES LA REDONNE QUARTIER BOURGAILLES-POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce	1	€ 192,94	10,00%	
5	ROTATIONS PARC MARIN -CARRO -POUR LES ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce	1	€ 198,86	10,00%	
6	ROTATIONS COURSE DU BORD DE MER- SAUSSET-LES-PINS-CORNICHE GL LECLERC--PERIODE SCOLAIRE - ROTATIONS BIBLIOTHEQUE SAUSSET-LES-PINS-ECOLES-PERIODE SCOLAIRE- A COMPTER DE LA RENTREE DE 2025-2026	BPU	pièce	1	€ 143,38	10,00%	
8	ROTATIONS CASERNE SAUSSET-LES-PINS -CENTRE AERE - PERIODE SCOLAIRE MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 143,38	10,00%	
9	ROTATIONS RANDO SCOLAIRE -SAUSSET-LES-PINS- QUARTIER BOUMANDARIEL -ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce	1	€ 143,38	10,00%	
10	ROTATIONS MAISON DE RETRAITE -SAUSSET-LES-PINS-CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI ROTATIONS EQUITATION- SAINT-JULIENLES-MRTIGUES-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 143,38	10,00%	
11	ROTATIONS EQUITATION GIGNAC-LA-NERTHE- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET LE MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 249,66	10,00%	
12	ROTATIONS CLASSES CINEMA-CARRY-LE-ROUET-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE -PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 196,33	10,00%	
13	CENTRE ACTIVITES- PLAN DE CAMPAGNE -POUR LE CENTRE AERE -PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 153,32	10,00%	
14	CENTRE ACTIVITES -LES MILLES- POUR LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 308,02	10,00%	
15	MARSEILLE- GRÔTE COSQUER-MUCEM- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE- PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce	1	€ 352,84	10,00%	
17	stade vélodrome MARSEILLE-POUR CENTRE AERE	BPU	pièce	1	€ 365,56	10,00%	

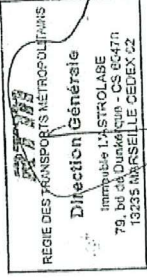


18	le CHATEAU D'IF MARSEILLE-POUR CENTRE AERE	BPU	pièce 1	€ 405,34	10,00%
19	ECO PARK SAINT JEROME MARSEILLE -POUR CENTREA PEYPIN- PARC LE BOIS DES LUTINS-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE-VACANCES	BPU	pièce 1	€ 411,26	10,00%
20	SCOLAIRES- ET MERCREDI ENSUJES-LA-REDONNE-SALLE DU CADRAN-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI			€ 474,32	
21		BPU	pièce 1	€ 181,94	10,00%
22	AIX-EN PROVENCE- MUSEE- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE -PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 452,58	10,00%
23	LA BARBEN-ZOO-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE- PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 512,62	10,00%
24	LA FONTAINE DE VAUCLUSE-POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce 1	€ 622,76	10,00%
25	LES BAUX DE PROVENCE-POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce 1	€ 553,12	10,00%
26	CARRIERES LUMIERE DES BAUX -POUR CENTE AERE	BPU	pièce 1	€ 553,12	10,00%
27	BEAUCAIRE- POUR LES ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce 1	€ 571,23	10,00%
28	BOUC BEL AIR-CENTRE AERE -VACANCES SCOLAIRES	BPU	pièce 1	€ 372,32	10,00%
29	PEYROLLES - POUR LE CENTRE AERE -VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 516,00	10,00%
30	CORBI PARC LA ROQUE D'ANTHERON POUR CENTREA	BPU	pièce 1	€ 635,11	10,00%
31	DINOPIEDIA PARC LA ROQUE ANTHON -CENTRE A AUBAGNE-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE -	BPU	pièce 1	€ 593,44	10,00%
32	PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 483,02	10,00%
33	PARC OK KORRAL -CUGES LES PINS-CENTRE AERE	BPU	pièce 1	€ 580,35	10,00%
34	ARLES-POUR LES ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce 1	€ 505,01	10,00%
35	LE GRAU DU ROI-AQUARIUM-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 668,54	10,00%
36	MONTEUX-PARC GRIMMLAND- POUR LE CENTRE AERE- VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 593,44	10,00%
37	PARC SPIROU MONTEUX -CENTRE AERE	BPU	pièce 1	€ 696,59	10,00%
38	SAINT-MITR-LES-REMPARTS- PARC FIGUEROLLES-POUR LE CENTRE AERE- VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 235,26	10,00%
39	MARTIGUES -CINEMA-POUR LE CENTRE AERE-VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 277,49	10,00%
40	MARTIGUES-MUSEE ZIEM-POUR LES SCOLAIRES - PERIODE SCOLAIRE	BPU	pièce 1	€ 254,73	10,00%
41	MARTIGUES THEATRE-POUR LE CENTRE AERE-VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	BPU	pièce 1	€ 254,73	10,00%
42	MONTAGNE ALPES DU SUD-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES	BPU	pièce 1	€ 2 144,85	10,00%
	total			€ 17 197,40	

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule.



Le Maire
Mme N. ARCHAND



Direction Générale
Régie des Transports Métropolitains
Immeuble L'ASTROLASE
79, bd de Dunkerque - CS 95471
13235 MARSEILLE CEDEX 22

18	LE CHÂTEAU D'IF MARSEILLE -CENTRE AERE	QP	Pièce 1	€ 405,34	10,00 %	€ 405,34	10,00 %	€ 40,53
19	ECOPARC SAINT JEROME MARSEILLE CENTRE AERE PEYPIN -PARC LE BOIS DES LUTINS-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIEDE SCOLAIRE-VACANCES	QP	pièce 1	€ 411,26	10,00 %	€ 411,26		€ 41,13
20	SCOLAIRES- ET MERCREDI	QP	Pièce 1	€ 474,32	10,00 %	€ 474,32	10,00 %	€ 47,43
21	ENSUES LA REDONNE SALLE DU CADRAN POUR ECOLE ET CENTRE AERE -PERIEDE SCO ET MERCRE	QP	Pièce 2	€ 181,94		€ 363,88	10,00 %	€ 36,39
22	AIX-EN PROVENCE- MUSEE- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE -PERIEDE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	Pièce 2	€ 452,58		€ 905,16	10,00 %	€ 90,52
23	LA BARBEN-ZOO-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE- PERIEDE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	Pièce 2	€ 512,62		€ 1 025,24	10,00 %	€ 102,52
24	LA FONTAINE DE VAUCLUSE POUR LES ECOLE -PERIEDE SCOLAIRE	QP	pièce 1	€ 622,76		€ 622,76	10,00 %	€ 62,28
25	LES BAUX DE PROVENCE-POUR LES ECOLES -PERIEDE SCOLAIRE	QP	pièce 1	€ 553,12		€ 553,12	10,00 %	€ 55,31
26	CARRIERE DE LUMIERE DES BAUX -CENTRE AERE	QP	pièce 1	€ 553,12		€ 553,12	10,00 %	€ 55,31
27	BEAUCAIRE- POUR LES ECOLES-PERIEDE SCOLAIRE	QP	pièce 1	€ 571,23		€ 571,23	10,00 %	€ 57,12
28	BOUC BEL AIR-CENTRE AERE -VACANCES SCOLAIRES	QP	Pièce 2	€ 372,32		€ 744,64	10,00 %	€ 74,46
29	PEYROLLES - POUR LE CENTRE AERE -VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 516,00		€ 516,00	10,00 %	€ 51,60
30	CORBI PARC LA ROQUE ANTHONON -CENTRE AERE	QP	pièce 1	€ 635,11		€ 635,11	10,00 %	€ 63,51
31	DINOPEDIA PARC LA ROQUE ANTHONON-CENTRE A PERIEDE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	Pièce 1	€ 593,44		€ 593,44	10,00 %	€ 59,34
32	AUBAGNE-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE - PERIEDE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 483,02		€ 483,02	10,00 %	€ 48,30
33	PARC OK KORRAL-CUGES LES PINS-CENTRE AERE	QP	Pièce 1	€ 580,35		€ 580,35	10,00 %	€ 58,04
34	ARLES-POUR LES ECOLES-PERIEDE SCOLAIRE	QP	pièce 1	€ 505,01		€ 505,01	10,00 %	€ 50,50
35	LE GRAU DU ROI-AQUARIUM-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIEDE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 668,54		€ 668,54	10,00 %	€ 66,85
36	MONTEUX-PARC GRIMMILAND- POUR LE CENTRE AERE- VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 593,44		€ 593,44	10,00 %	€ 59,34
37	PARC SPIROU MONTEUX CENTRE AERE	QP	pièce 1	€ 696,59		€ 696,59	10,00 %	€ 69,66
38	SAINT-MITR-LES-REMPARTS- PARC FIGUEROLLES-POUR LE CENTRE AERE- VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 235,26		€ 235,26	10,00 %	€ 23,53
39	MARTIGUES -CINEMA-POUR LE CENTRE AERE-VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 277,49		€ 277,49	10,00 %	€ 27,75
40	MARTIGUES-MUSEE ZIEM-POUR LES SCOLAIRES -PERIEDE SCOLAIRE	QP	pièce 1	€ 254,73		€ 254,73	10,00 %	€ 25,47
41	MARTIGUES THEATRE-POUR LE CENTRE AERE-VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDI	QP	pièce 1	€ 254,73		€ 254,73	10,00 %	€ 25,47
42	MONTAGNE ALPES DU SUD-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIEDE SCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES	QP	pièce 1	€ 2 144,85		€ 2 144,85	10,00 %	€ 214,49
Total HT :				€ 25 391,84				
TVA :				€ 2 539,18				
Total TTC :				€ 27 931,02				

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. Le montant total HTVA (la quantité de produits x le prix unitaire) doit être à chaque fois arrondis à 2 chiffres après la virgule.

NB: Les souscripteurs présentent une erreur de mise en page (nb) ou de destination

de Maire
Maxime MARCHAND

REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS
Direction Générale
Immeuble L'Astrolabe
79, bd de Dunkerque - CS 84771
13335 MARSEILLE CEDEX 12

OFFRE - DQE "TRANSPORT PERISCOLAIRE POUR LA COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS"									
N°	Description	Type	U	Q	PU HT	Total	TVA %	TVA	Remarques
1	ROTATIONS SPORT VERS GYMNASSE ALAIN CALMAT OU STADE MICHEL HIDALGO POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	QP	pièce	10	€ 143,38	€ 1 433,80	10,00 %	€ 143,38	
2	ROTATIONS PARC MARIN -CARRY LE ROUET POUR LES ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	QP	pièce	6	€ 182,79	€ 1 096,74	10,00 %	€ 109,67	
3	ROTATIONS PARC MARIN -SAUSSET QUARTIER BOUMANDARIEL-POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	QP	pièce	6	€ 176,37	€ 1 058,22	10,00 %	€ 105,82	
4	ROTATIONS PARC MARIN -ENSUES LA REDONNE QUARTIER BOURGAILLES-POUR LES ECOLES -PERIODE SCOLAIRE	QP	pièce	6	€ 192,94	€ 1 157,64	10,00 %	€ 115,76	
5	ROTATIONS PARC MARIN -CARRO -POUR LES ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	QP	pièce	6	€ 198,86	€ 1 193,16	10,00 %	€ 119,32	
6	ROTATIONS COURSE DU BORD DE MER- SAUSSET-LES-PINS-CORNICHE GL LECLERC--PERIODE SCOLAIRE - ROTATIONS BIBLIOTHEQUE SAUSSET-LES-PINS-ECOLES-PERIODE SCOLAIRE- A COMPTER DE LA RENTREE DE 2025-2026	QP	pièce	1	€ 143,38	€ 143,38	10,00 %	€ 14,34	
7	ROTATIONS CASERNE SAUSSET-LES-PINS -CENTRE AERE - PERIODE SCOLAIRE MERCREDI	QP	pièce	1	€ 143,38	€ 143,38	10,00 %	€ 14,34	
8	ROTATIONS RANDO SCOLAIRE -SAUSSET-LES-PINS- QUARTIER BOUMANDARIEL -ECOLES-PERIODE SCOLAIRE	QP	pièce	1	€ 143,38	€ 143,38	10,00 %	€ 14,34	
9	ROTATIONS MAISON DE RETRAITE -SAUSSET-LES-PINS-CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce	2	€ 143,38	€ 286,76	10,00 %	€ 28,68	
10	ROTATIONS EQUITATION- SAINT-JULIENNES-VRTIGUES- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce	1	€ 249,66	€ 249,66	10,00 %	€ 24,97	
11	ROTATIONS EQUITATION GIGNAC-LA-NERTHE- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET LE MERCREDI	QP	pièce	1	€ 196,33	€ 196,33	10,00 %	€ 19,63	
12	ROTATIONS CLASSES CINEMA-CARRY-LE-ROUET-POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE -PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce	4	€ 153,32	€ 613,28	10,00 %	€ 61,33	
13	CENTRE ACTIVITES- PLAN DE CAMPAGNE -POUR LE CENTRE AERE -PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce	2	€ 308,02	€ 616,04	10,00 %	€ 61,60	
14	CENTRE ACTIVITES -LES MILLES- POUR LE CENTRE AERE-PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce	2	€ 352,84	€ 705,68	10,00 %	€ 70,57	
15	MARSEILLE- GROTTTE COSQUER-MUCEM- POUR LES ECOLES ET LE CENTRE AERE- PERIODE SCOLAIRE ET MERCREDI	QP	pièce	2	€ 365,56	€ 731,12	10,00 %	€ 73,11	
16	STADE VELODROME MARSEILLE-POUR CENTRE AERE	QP	pièce	1	€ 411,26	€ 411,26	10,00 %	€ 41,13	

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260127-DEC2026_011-CC